

## Le dernier souffle de Nostalgie dans la douleur



Pierre Delperié et Amélie Chaoui, journalistes de la radio./Photo DDM

Une radio, c'est avant tout des voix. Un son auquel on s'habitue, annonçant bonnes et mauvaises nouvelles, rythmant la vie au quotidien. À plus forte raison quand la radio est locale, ces voix se personnifient dans des journalistes croisés au détour d'une rue ou d'une manifestation. Depuis plusieurs années à radio Nostalgie Comminges, elles étaient incarnées par Amélie Chaoui et Pierre Delperié lors des décrochages locaux. À partir du 28 février, un liquidateur sera désigné pour une fermeture définitive. Pour les deux journalistes, le communiqué de l'actuel directeur des antennes, commercial, Philippe Condese, publié la semaine dernière passe mal : «Nous ne pouvons laisser sous-entendre que les deux journalistes sont responsables de la faillite de la structure. Il est vrai que d'après Pierre Peyrafitte, depuis son départ de la direction la radio perdait de l'argent et aucune décision n'a depuis été prise pour réduire sérieusement les coûts de fonctionnement ou de personnel.» Un projet leur a été proposé fin 2016, ils expliquent les raisons de leur refus : «Aucun chiffre, aucun partenaire nouveau, aucune proposition concrète... rien de sérieux. Suite à quoi, le directeur a porté à la sous-préfecture un PV de dissolution pure et simple de l'association.» Ils reviennent aussi sur le fait qu'ils soient en arrêt maladie : «L'un a craqué sous la pression et l'ambiance délétère, l'autre s'est blessée». Ils regrettent que «l'on puisse remettre en question l'attachement à leur métier après 15 ans de travail acharné, payé en dessous des tarifs légaux de la grille des salaires des journalistes pendant plusieurs années».

### «Le communiqué ne visait personne en particulier»

Philippe Condese l'assure, son communiqué ne visait pas les deux journalistes de la radio : «Je n'ai jamais dit que la radio s'arrêterait par leur faute, ce n'est pas ce que je pense. Pour moi il y a un vrai problème économique et structurel. Ce n'est la faute de personne pas plus la leur que la mienne». Un communiqué précipité par une publication dans un blog luchonnais : «Je ne souhaitais pas communiquer avant d'en savoir plus sur la situation. J'ai été poussé à le faire, l'article diffusé sur le blog la semaine dernière avait quelques inexactitudes.» Sur les autres points abordés, le directeur avoue sa part de responsabilité : «Si je suis allé à la sous-préfecture, c'est que je pensais que cette administration gérait les liquidations. Là-bas il m'a été dit que je devais aller au tribunal, ce que j'ai fait immédiatement. Le fait qu'ils n'aient pas accepté le projet proposé est un fait. Moi-même je ne suis pas sûr qu'il aurait pu fonctionner, ils avaient le droit de le faire. Nous n'avons jamais nié ne pas avoir payé les treizièmes mois, pour des raisons économiques».

Suite aux décès de ses deux derniers présidents Henri Christophe en 2015 et Pierre Peyrafitte en 2016, Radio Nostalgie n'a pas réussi à trouver un nouveau modèle économique pérenne. Après la fermeture définitive, le CSA décidera si la fréquence entre Saint-Gaudens et Luchon restera ouverte.